



Rappel

Le 15 juin 2021

Sfax, le 18 Septembre 2020

Avis aux étudiants en 1^{ère} année et 2^{ème} année de Thèse de Doctorat

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année et les étudiants inscrits 2^{ème} année de Thèse en Doctorat à l'ENIS pour l'année universitaire 2020-2021 sont informés que la validation des crédits relatifs aux cours doctoraux (code CS1) doit impérativement être faite durant les deux premières années d'inscriptions en Thèse. Ce qui veut dire que l'inscription en troisième année de Thèse ne sera validée que si les crédits relatifs aux cours doctoraux soient obtenus.



Le Directeur de l'EDST
Mohamed MASMOUDI